



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE



Formation à la médiation



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

FORMATION A LA MEDIATION

Approche pédagogique

La complexité du monde actuel participe au développement de cet outil percutant qu'est le processus de médiation mêlant humanité, écoute de l'autre, empathie et positionnement d'un tiers contribuant à la résolution amiable des différends.

Ce dialogue établi entre deux ou plusieurs personnes est mené par des formateurs respectant des étapes précises et structurées en travail continu avec les parties en présence.

Les formations proposées par le **CIMA** sont conçues de façon à vous permettre un apprentissage personnel du conflit et de la manière de l'accompagner à la fois individuellement et collectivement.

Voici les enjeux des formations proposées par le **CIMA**, Centre Interprofessionnel de **M**édiation et d'**A**rbitrage, fondé en 2004, réunissant l'Ordre des Avocats du Barreau de Lyon, l'Ordre des Experts Comptables de la Région Rhône-Alpes, le Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Lyon et la Chambre Régionale des Huissiers de Justice ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, pouvant répondre par ses formations à la complexité de la relation humaine et à sa compréhension.





www.cima-mediation.com
ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

FORMATION À LA MÉDIATION – INITIALE 40H

⇒ **Programme** :

Module 1 : « Les bases de la médiation »

Module 2 : « Les aspects pratiques et juridiques de la médiation »

Module 3 : « Écoute et empathie »

Module 4 : « Le professionnel du droit et la médiation »

⇒ **Dates** :

- Vendredi et samedi matin **22 et 23 avril 2022**
- Vendredi et samedi matin **6 et 7 mai 2022**
- Vendredi et samedi matin **10 et 11 juin 2022**
- Vendredi et samedi matin **24 et 25 juin 2022**

⇒ **Horaires** :

Vendredi : 9H00-12H30 / 14H00-17H00

Samedi : 9H00-12H30

⇒ **Lieux** :

La formation se déroulera le vendredi au **CIMA**, dans les locaux de la **CCIR** – 32 quai Perrache, 69002 LYON.

La formation se déroulera le samedi matin en visioconférence ou à la Maison de la Famille – 52 cours Charlemagne, 69002 LYON.

⇒ **Durée de la formation** :

Total : 40H de formation.

⇒ **Tarifs** : *

PROFIL	TARIFS
Membres des Ordres professionnels fondateurs/financeurs (Ordre des avocats, de l'Ordre des experts-comptables, de la Chambre régionale des huissiers de justice)	1.400,00 € HT
Particuliers/indépendants	2.000,00 € HT
Entreprises	3.000,00 € HT
Pour celles et ceux qui souhaitent poursuivre le D.U à l'Université Lumière Lyon 2 <i>(Partenariat avec l'Université)</i>	1.000,00 € HT

* L'activité de formation du CIMA est exonérée de TVA

⇒ **Objectifs pédagogiques de la formation** :

- Faire comprendre le processus de médiation
- initier ses applications au profit des parties en conflit
- expliquer comment engager un tel processus amiable
- fournir des contenus de qualité pour que les stagiaires de la formation puissent par la suite s'emparer du processus

⇒ **Prérequis et compétences** :

Aucun prérequis n'est exigé pour participer à cette formation initiale.

Aucune compétence particulière n'est exigée.

Il n'y a pas de possibilité de VAE et/ou d'alternance.



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

⇒ **Public visé :**

Toute personne souhaitant se former au processus de médiation (salariés, indépendants, professions libérales, professionnels du droit, etc...).

Organisation de la formation à partir de 5 inscriptions minimum.

⇒ **Suivi de la formation :**

Le suivi pédagogique de la formation est assuré par des feuilles de présence émargées par les participants.

Une feuille d'évaluation sur la formation et le formateur seront à remettre au CIMA.

Une attestation de certification à la formation sera remise à chaque participant en fin de formation.

⇒ **Évaluation par le formateur :**

L'évaluation des compétences du participant est assurée par le formateur et sous sa responsabilité.

⇒ **Conditions d'accès :** *

Les locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap à l'exception du public non-voyant et malentendant.

Votre référent handicap au sein du CIMA est Madame Alexia Molay, Déléguée Générale.

** Lire attentivement le règlement intérieur du CIMA (§1.4).*

⇒ **Référencement :**

Les formations du CIMA sont référencées FFCM (Fédération Française des Centres de Médiation), par le CNMA (Centre National de Médiation des Avocats) qui est une émanation du CNB (Conseil National des Barreaux) pour les avocats, et au DATADOCK.

Consultez votre OPCO en vue d'une prise en charge du coût de la formation.

⇒ **Engagement du participant :**

Chaque participant s'engage à prendre connaissance et accepter les conditions générales de formation du CIMA, son règlement intérieur et à signer la convention de formation professionnelle.



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

INTERVENANTS

MODULE 1 : Les bases de la médiation

Pierre GRAND

Formateur et praticien de la médiation, membre du conseil national consultatif de la médiation familiale.

Ancien président de l'APMF (Association Pour la Médiation Familiale).

Intervenant à l'Université de Fribourg, de Yverdon ainsi qu'à la Haute Ecole de Travail Social de Genève.

MODULE 2 : Aspects pratiques et juridiques de la médiation

Jean-François CARLOT



Docteur en Droit, Avocat Honoraire, Chargé d'enseignement, Médiateur membre du CIMA.

Editeur du site www.jurilis.fr dédié au contentieux des risques, de la responsabilité et de l'assurance.



www.cima-mediation.com

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

MODULE 3 : Ecoute et empathie

Avec **François SAVIGNY**



Médiateur depuis 1998, médiations conventionnelles et judiciaires (tous domaines).

Ingénieur Arts et Métiers, ancien chef d'entreprise.

Responsable médiation sociale et communication DU2 de l'IFOMENE.

Organisateur des Rencontres de Montalieu.

Référent formation CIMA, organisateur DU1 et DU2 Montalieu.

MODULE 4 : le professionnel du droit et la médiation : posture et accompagnement

Avec **Delphine BRESSY-RANSCH**



Médiatrice depuis 2005, médiations conventionnelles et judiciaires (tous domaines).

Avocate-médiatrice accréditée par le Conseil National des Barreaux.

Co-Fondatrice de l'Association des Avocats-Médiateurs du Barreau de Grenoble.

Membre du Centre de Médiation ARCADA - Grenoble.

Formatrice pour la formation initiale et continue des médiateurs notamment à l'IFOMENE. Formatrice en entreprise sur les sujets portant sur la médiation.